

La
lettre

technopolitaine

N°35 JUIN 2006



EDITO

Innover, une impérative nécessité

Les entreprises doivent s'adapter avec rapidité, au regard des technologies et des marchés qui évoluent de plus en plus vite. La compétitivité impose de se maintenir au premier plan technologique. La recherche et l'innovation occupent un rôle de plus en plus important. Développer un produit ou un procédé nouveau demande du temps, constitue une dépense importante, et génère un risque. Cette démarche doit être collectivement encouragée.

L'Agence Nationale de la Recherche finance des projets de recherche.

L'Agence de l'Innovation Industrielle soutient les grands programmes d'innovation industrielle.

66 pôles de compétitivité ont été labellisés en 2005, afin de permettre le développement d'activités industrielles.

Les Régions coordonnent les actions de développement économique sur leur territoire.

OSEO, né du rapprochement des compétences et des savoir-faire de l'Anvar, de la BDPME (et de sa filiale Sofaris), et du GIE Agence des PME – devenus respectivement : OSEO anvar, OSEO bdpm, et sa filiale OSEO sofaris, et OSEO services – est tourné vers les PME, pour un soutien à innovation, financement, garantie et information.

La création du groupe OSEO s'inscrit dans le cadre de la politique du Gouvernement en faveur des PME.

Il aspire à devenir un acteur de référence, pleinement au service des entreprises et de leurs partenaires dans les phases les plus risquées de leur cycle de vie : la création, l'innovation, la transmission, mais aussi les étapes charnières de leur développement (y compris à l'international).

OSEO travaille en réseau avec l'ensemble des acteurs publics et privés qui accompagnent le développement des PME et l'innovation (Réseaux consulaires, Réseau de Développement Technologique, Incubateur, Orléans Val de Loire Technopole, Universités, etc.) mais avant tout au service des collectivités territoriales, et en premier lieu des Régions.

S'il est impératif d'innover, c'est bien la capacité de tous les acteurs d'agir en synergie qui permettra d'accélérer le développement des entreprises grandes ou petites, et ainsi de favoriser l'accroissement de l'emploi.

Claude Sautour
Directeur Régional
OSEO anvar Centre



POUR PLUS DE COMPÉTITIVITÉ

L'innovation régionale en pleine phase d'accélération

Concurrence, mondialisation, délocalisation, compétitivité... Ces mots accompagnent le quotidien des acteurs économiques de notre région, au premier rang desquels on trouve naturellement les chefs d'entreprise. Une des réponses à ces grands enjeux du XXI^{ème} siècle, est sans doute l'innovation au sens large du terme.

Dans ce contexte que tout le monde connaît, le Schéma Régional de Développement Economique et Social (SRDES) de la Région Centre, adopté en décembre 2006 par l'Assemblée régionale, insiste beaucoup sur l'impérieuse nécessité de faire de notre région une véritable région innovante. Dès lors, il s'agissait pour le Conseil régional d'imaginer et de déployer une politique de soutien marquée à toutes les initiatives qui concourent à cet objectif ambitieux.

Plusieurs axes ont été privilégiés par la Région

>> **Soutenir les initiatives collectives autour de l'innovation, de la R&D et du transfert de technologie**
Il s'agit ici, par exemple, de soutenir les programmes de recherche et le développement international des pôles de compétitivité

de notre région, et de favoriser la coopération interrégionale entre les pôles. A cet égard, le Conseil régional s'inscrit clairement comme partenaire de ces pôles de compétitivité, que ce soit en finançant la part du fonctionnement des pôles dédiée à l'animation des programmes de recherche, ou en co-finançant les programmes de recherche proprement dits.

S'appuyant sur les exemples réussis en Indre-et-Loire, la Région s'est également fixée pour objectif de poursuivre la mise en place de laboratoires communs entre les universités et des entreprises. Ces établissements mixtes (public-privé), travaillant exclusivement sur des thématiques de recherche initiées par les entreprises partenaires, constituent des exemples que bon nombre de régions nous envient. Notre territoire s'est également

doté depuis plusieurs années d'une Agence Régionale pour l'Innovation et le Transfert de Technologie (l'ARITT) dont la mission consiste notamment à conforter l'offre régionale en matière d'accompagnement à l'innovation et au transfert de technologie. De nombreux autres exemples de mutualisation et de programmes collaboratifs entre entreprises, Universités et grands organismes de la recherche pourraient être cités.

>> **Soutenir les initiatives individuelles des entreprises, en matière d'innovation, de R&D et de transfert de technologie**
Adopté en mars dernier, la Région s'est dotée d'un dispositif d'appui aux entreprises, entièrement rénové, plus simple et plus lisible articulé autour de 5 objectifs de développement économique : la création d'entreprise, l'emploi, ledéveloppement,

la formation et la Recherche et Développement.

Parmi les aides nouvelles mises en place à cette occasion, la Région a créé des outils spécialement dédiés à favoriser l'innovation des produits ou des process, ou la création d'équipes de R&D dans les entreprises. L'ensemble de ce dispositif s'articule de manière très étroite avec l'intervention d'autres acteurs de l'innovation ou de la recherche comme par exemple, OSEO anvar. Le Conseil régional et le groupe OSEO ont signé le 12 juin dernier une convention de partenariat, afin de garantir aux entreprises, notamment aux PME, un véritable continuum financier dans les aides.

En conclusion, l'année 2005 a été consacrée à bâtir une véritable stratégie de développement économique, et 2006 voit la mise en œuvre d'actions concrètes à destination des entreprises, petites et grandes, pour donner un véritable coup d'accélérateur à l'innovation régionale. • M.B.

CONTACT

> Conseil régional du Centre
Direction de l'Industrie, des Services et du Développement International
> Olivier Heurtebise • Tél. : 02 38 70 32 70

SOUTIEN À LA CRÉATION

OSEO lance le prêt participatif amorçage pour aider les jeunes entreprises innovantes

Le Prêt Participatif Amorçage (PPA) permet de créer des conditions favorables à l'intervention ultérieure d'un fonds d'amorçage, d'une société de capital-risque ou d'un industriel sans retarder l'avancement du projet.

Les bénéficiaires sont des PME innovantes de moins de 5 ans bénéficiant :

- d'une aide à l'innovation d'OSEO Anvar ;
- ou d'une aide « Création-développement » au titre du Concours national du Ministère de la Recherche ;
- ou d'aide à la création d'entreprises de technologies innovantes

qui ont initié une levée de fonds auprès d'investisseurs.

Le montant peut varier entre 50 k€ à 75 k€ (jusqu'à 150 k€ grâce à un appui de la Région). Le prêt est sans garantie ni caution personnelle, mais plafonné

- aux apports en fonds propres au jour de l'attribution ;
- et au montant de l'aide obtenue.

La durée en est de 8 ans avec un différé d'amortissement en capital de 3 ans.

Aucune garantie sur les actifs de l'entreprise, ni sur le patrimoine du dirigeant n'est demandée. • C.S.

CONTACT

> OSEO Anvar 10, rue Léonard de Vinci
45074 Orléans Cedex 2
Tél. : 02 38 69 80 01

OSEO anvar est filiale du groupe OSEO, issu du rapprochement de l'Anvar, de la BDPME (et de sa filiale Sofaris) et de l'Agence des PME. La mission d'OSEO, au service de l'entrepreneur, est d'accompagner et soutenir financièrement les PME et leur faciliter l'accès aux banques et aux organismes de fonds propres, en particulier dans les phases les plus délicates : Création, Innovation, Développement, Transmission.

OSEO travaille en réseau avec l'ensemble des acteurs publics et privés qui accompagnent le développement des PME et l'innovation (Réseaux consulaires, Réseau de Développement Technologique, Incubateur, Orléans Val de Loire Technopole, Universités, etc.) OSEO est tout particulièrement au service des collectivités territoriales, et en premier lieu des Régions.

NOUVELLE INITIATIVE

L'école des Business Angels vous ouvre ses portes



Orléans Val de Loire Technopole et la Chambre de Commerce et d'Industrie du Loiret, avec l'appui de France Angels vous invitent à une journée d'information ciblée, pragmatique et professionnelle sur l'investissement dans de jeunes sociétés à potentiel.

Quelle est la cible ?

Business Angels, entrepreneurs, anciens chefs d'entreprise, cadres dirigeants et leurs conseils financiers ou juridiques.

Quels sont les objectifs du séminaire ?

- Sensibiliser des investisseurs individuels sur la possibilité d'investir dans le capital de démarrage de sociétés à potentiel et leur apporter de nombreux témoignages vécus (entrepreneurs, investisseurs, financiers, experts) pouvant leur permettre de mieux sé-

lectionner les projets, de « cadrer » leurs interventions et d'éviter des erreurs majeures.

- Informer sur les dispositifs fiscaux et les montages juridiques.
- Aider des Business Angels existants à améliorer leur approche de nouveaux projets et accroître leurs chances de réussite.
- Favoriser, en particulier au niveau régional, l'émergence de nouveaux réseaux locaux de Business Angels et accroître la visibilité et le rôle des réseaux locaux existants.
- Faire se rencontrer, autour de cette manifestation, les acteurs locaux, régionaux, nationaux,

liés à la création d'entreprises et au financement d'amorçage afin de favoriser la création d'entreprises génératrices d'emplois.

Qui sont les partenaires ?

L'AggLO, le Crédit Agricole, la DRIRE. • I.C.

CONTACT

> Renseignements et inscription auprès d'Isabelle Camus - Orléans Val de Loire Technopole • Tél. : 02 38 69 80 20
E-mail : isabelle.camus@tech-orleans.fr

UNE AMBITION FORTE

LANCEO : l'Incubateur de la région Centre

Nombreux sont ceux qui s'occupent de création d'entreprise, notamment innovante ; l'incubateur régional « LANCEO » n'est-il qu'une structure supplémentaire ? Voici quelques éléments concrets pour lever le voile.

Quelles particularités pour l'incubateur de la région Centre ?

L'incubateur « LANCEO » a été intégré au sein de l'ARITT (Agence Régionale pour l'Innovation et le Transfert de Technologie) et est basé à Orléans.

Son équipe est en contact permanent avec les structures publiques et privées qui peuvent aider ou d'où peuvent émerger des projets de création d'entreprise. Il s'agit notamment des cellules de valorisation des universités et des grands organismes de recherches, mais aussi des agences de développement économique, le réseau des Chambres consulaires, des organismes de financement, des entreprises ou encore de l'Ecole Supérieure de Commerce et Management Tours-Poitiers.

Grâce à ce réseau, en toute confidentialité et sans multiplier les formalités, un candidat à l'innovation peut être pris en charge avant même d'avoir créé son en-

treprise et bénéficier d'un soutien sous forme de conseils, d'expertises de son projet ou du financement des études.

Grâce à ce réseau, les partenaires de l'incubateur comme Orléans Val de Loire Technopole peuvent l'aider à s'installer et à avancer dans son projet. Ainsi, il bénéficie au-delà des aspects purement technologiques, d'une ingénierie couvrant l'ensemble de ses besoins notamment pour la gestion, le marketing ou le management.

Par ailleurs, une promotion des projets est assurée par des présences sur des salons. A ce jour, 7 entreprises, dont 3 dans le Loiret, ont été incubées et 5 autres sont en instance de l'être. • F.P.

CONTACT

> ARITT Centre - Tél. : 02 38 88 88 10
E-mail : contact@arittcentre.fr



SOFIMAC Partner et Centre Capital Développement se rapprochent

Une démultiplication des capacités d'investissement...

Le partenariat entre SOFIMAC Partners et Centre Capital Développement représente une étape importante pour les deux sociétés basées respectivement à Clermont-Ferrand et à Orléans. L'intérêt majeur de ce rapprochement pour Centre Capital Développement réside dans la démultiplication de ses moyens d'investissement dans la Région Centre. Pour SOFIMAC Partners cette opération permet un renforcement de la taille de son fonds Sofimac Croissance* grâce à la mobilisation de nouveaux souscripteurs. Cette alliance offre ainsi la possibilité de disposer d'une palette complète de moyens d'investissement en fonds propres (SCR, SA d'investissement, FCPR) sur une zone transrégionale et, pour les deux sociétés, d'atteindre ensemble une taille critique dans les encours sous gestion de près de 100 millions d'euros.

... et une extension géographique des possibilités d'intervention

Destiné à investir dans le capital de PME principalement situées

dans l'Espace Central (Grand Massif Central comprenant l'Ouest Rhône Alpes et la partie sud de la région Centre), le fonds Sofimac Croissance vise l'accompagnement, dans leur phase de développement et de transmission, des PME régionales les plus dynamiques, incluant des entreprises technologiques. Le partenariat lié entre SOFIMAC Partners et Centre Capital Développement va permettre d'une part d'étendre la zone géographique du fonds SOFIMAC Croissance à la région Centre grâce à la souscription au fonds d'investisseurs de cette région, et d'autre part, d'augmenter significativement la taille des investissements du fonds.

En Auvergne, les partenaires institutionnels et souscripteurs de ce fonds sont : le conseil régional d'Auvergne, CDC Entreprise, la Caisse d'Épargne d'Auvergne et du Limousin, et le Crédit Agricole Centre France.

Deux dispositifs d'intervention en fonds propres pour les entreprises de la région Centre

Création et Croissance Centre intervient sous forme de prise de participation minoritaire au capital de PME PMI avec apport de



fonds propres ou quasi fonds propres entre 20 et 80 K€ en création, 1^{er} développement et reprise d'entreprise.

Centre Capital Développement intervient sous forme de prise de participation minoritaire au capital de PME PMI avec souscription à tout titre convertible en actions ou tout apport en fonds propres ou quasi fonds propres entre 80 et 500 K€ en développement, innovation, croissance externe, transmission. • C.K.L.M.

*Sofimac Croissance est un Fonds Commun de Placement à Risque (FCPR) lancé par SOFIMAC Partners et dont la signature officielle de la première tranche de souscription a eu lieu en juin 2005.

CONTACT

► Création et Croissance Centre : www.creationcroissancecentre.com
 Centre Capital Développement : www.centrecapitaldeveloppement.com
 ► Catherine Kraft Le Marec, Membre du Directoire de SOFIMAC Partners, Président du Directoire de Centre Capital Développement
 Tél. : 02 38 78 18 15
 E-mail : ccd@centcdev.com

CDC Entreprises Innovation, un acteur efficace et complémentaire de capital risque

CDC Entreprises Innovation, filiale de CDC Entreprises, intervient en capital risque dans des sociétés de haute technologie à fortes perspectives de croissance.

CDC Entreprises Innovation gère plus de 365 M€. Ses secteurs d'investissements privilégiés sont les technologies de l'information et de la communication, les semi-conducteurs, les technologies de l'environnement et les sciences de la vie.

L'entrée de CDC Entreprises Innovation au capital de Wirecom, aux côtés de CCD et d'Emertec, illustre la bonne coopération entretenue par CDC Entreprises Innovation avec les fonds régionaux d'une part et les fonds d'amorçage technologique d'autre part. La combinaison d'investisseurs apportant à la fois le lien de proximité, l'expertise technologiques et les ressources financières permettront très certainement à Wirecom d'accélérer son développement.

► Contact : Bertrand Limoges
 ► bertrand.limoges@cdcentreprises-innov.fr

RENDEZ-VOUS

Année de l'innovation, de la valorisation et du transfert de technologie à l'université d'Orléans (suite)

La dernière Lettre Orléans Val de Loire Technopole présentait la politique de l'université d'Orléans en matière de transfert de technologie, recherche, innovation. L'université d'Orléans, par son Vice-Président Recherche et Valorisation, a rencontré successivement les collectivités locales et territoriales, les organismes de transfert et des journalistes du Loiret, de l'Eure-et-Loir et de l'Indre. Une rencontre simi-

laire s'organise avec la collaboration du Conseil général du Loir et Cher. En septembre 2007, la même opération aura lieu dans le Cher, en collaboration avec la CCI et le Conseil général du Cher.

Ces échanges portent déjà leurs fruits puisqu'un contrat Innovation/PME est en cours d'élaboration avec Orléans Val de Loire Technopole. Avec l'ARITT, une

thématique a été identifiée dans le Loiret et une mise en relation avec des chercheurs est prévue avant la fin du mois de juin. La Mairie d'Orléans a montré son vif intérêt pour accompagner des projets ciblés. Une rencontre avec la CRCI et la CCI du Loiret a eu lieu pour préparer la mise en œuvre de la démarche auprès des entreprises.

Un rendez-vous avait été prévu

pour faire le point localement avec les partenaires, après 6 mois. Ceci sera fait à partir de septembre 2006. • J.B.

CONTACT

► Janick Brabant
 Chargée de communication
 Tél. : 02 38 41 71 88
 E-mail : charge.com@univ-orleans.fr

Développement durable et innovation, L'approche globale de l'ADEME

Selon leurs processus de production, il arrive que les entreprises émettent des gaz à effet de serre et des polluants, génèrent des déchets ou proposent des produits qui nécessitent beaucoup d'énergie.

Toutefois il est possible, par des procédés économes et propres, de réduire durablement voire définitivement ces impacts. C'est dans cet objectif que l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) développe une offre multiple et variée afin d'aider les entreprises à comprendre quel est leur impact sur l'environnement et à agir. Dans ce cadre, l'ADEME soutient une approche globale des problématiques et intègre un large spectre de domaines d'intervention : les changements climatiques, les économies d'énergies, les énergies et matières renouvelables, l'air, le

bruit, les transports, les déchets, les pollutions des sites et des sols, le management environnemental des sites et l'éco-conception des produits, les performances environnementales des bâtiments.

Au delà de l'information, du conseil et de l'accompagnement des entreprises dans leurs prises de décision ou leurs projets d'investissement, l'ADEME propose également des aides aux actions de recherche et développement entrant dans les domaines d'intervention cités ci-dessus.

Dans le cadre d'appels à projets ou de soumission spontanée, l'ADEME apporte une offre structurée sous forme :

- de conseil et d'expertise,
- d'éditions techniques,
- de manifestations scientifiques,
- d'aides financières (programmes de R&D, bourses de thèse, diplômes de recherche technologique (DRT)

ou des projets étudiants (ATPES), ...)
 • d'informations sur les programmes de recherche nationaux (ANR, ministères...) ou européens (PCRD). Certains de ces travaux peuvent être réalisés dans le cadre de thèses, des co-finançables par l'ADEME. • S.B.

CONTACT

► Philippe Bray
 E-mail : philippe.bray@ademe.fr
 Web : www.ademe.fr
 et : www.ademe.fr/centre

Taux maximal d'aide et de bonus	Type d'intervention			
	Recherche amont	Recherche Industrielle	Activité développée pré-concur	
Aide	Secteur concurrentiel	50 %	50 %	25 %
	Secteur non concurrentiel	100 %	100 %	25 %
	Secteur non concurrentiel avec partenariat industriel	100 %	50 %	25 %
Bonus (2)	PME			10 %
	Région	DOM	10 %	
		Zones PAT ⁽¹⁾	5 %	
	Projet PCRD ⁽¹⁾	Cas général	15 %	
		Collaboration transfrontalière	25 %	
Projet hors PCRD	Collaboration transfrontalière	10 %		

L'ACCOMPAGNEMENT C'EST CAPITAL !

Complémentarité et richesse des possibilités pour le financement de l'innovation

Orléans Val de Loire Technopole a une mission d'accompagnement des porteurs de projets innovants.

Le parcours d'incubation proposé par Orléans Val de Loire Technopole s'appuie soit sur l'incubateur et ses financements (très en amont), si le projet est éligible, soit sur son potentiel propre. Ensuite, une chaîne de guichets peut être consultée au fur et à mesure du franchissement des étapes, ce qui permet, en quelque sorte, une labellisation du projet qui se trouve ainsi propulsé par

les effets de levier successifs. La difficulté tient à la multiplicité de l'offre et au fait que cette offre n'est pas toujours en adéquation avec les besoins suivant la taille du projet (planchers, plafonds), le secteur d'activité (service, industrie...) et le nombre d'acteurs.

Le problème est évidemment plus crucial au démarrage lorsque l'activité ne génère pas assez de cash pouvant être investi dans la mise au point et le lancement. On sait qu'une innovation mettra plus de temps à trouver son marché qu'un produit ordinaire.

La sous-capitalisation chronique des entreprises françaises est un frein à leur développement malgré la panoplie impressionnante des aides existantes. Ne dit-on pas que la France est le pays où la création d'entreprise est la plus aidée et que la plupart des pays étrangers nous envient notre ANVAR. Plus récem-

ment, le dispositif des incubateurs a mis l'accent sur les spin off académiques afin de valoriser, dans le tissu économique, la recherche publique.

Autant dire que les premiers pas sont cruciaux et se retrouvent sur les bons rails, avec le bon mode d'emploi, est stratégique. C'est toute la valeur ajoutée des équipes d'Orléans Val de Loire Technopole de positionner correctement le projet, dans la meilleure trajectoire.

La préparation des dossiers ANVAR et de la Région, acteurs incontournables depuis les dernières lois de décentralisation, mais aussi le Département, qui abonde les interventions de l'ANVAR, les plateformes d'initiatives locales, le réseau « Entreprendre » sans pouvoir citer tout le monde, forment un ensemble de plus en plus cohérent d'intervenants au bénéfice des projets innovants dans les premiers

mois de leurs vies, afin de se présenter au financement privé (capital-risque, business angels, banques commerciales...) avec des actifs valorisables et des perspectives bien définies.

Cela est sans compter sur les exonérations et les financements existants dans le cadre des actions collectives. Les pôles de compétitivité en sont une bonne mais récente illustration. Les DRIRE, par les plateformes technologiques, les appels d'offres de l'ANR, sans oublier les programmes européens qui vont avoir un focus « innovation élargie » dans les prochaines années dans le cadre du 7^{ème} PCRD stimulent les projets collaboratifs et parient sur la dynamique collective.

Ce cahier thématique devra éclairer les lecteurs sur la complémentarité et la richesse des possibilités. A chacun de bien les « utiliser ». • A.B.

Financement de l'innovation

Financement de l'innovation

Université

Une pépinière dédiée « Technologie »

La pépinière d'entreprise implantée sur le Parc du moulin à Olivet sera livrée en octobre prochain. Elle propose à la location des bureaux avec ou sans plateau technique,

bruts ou aménagés (module de 50m²).

- > CONTACT : Sandra Olivera
Tél. : 02 38 69 80 97
- > E. MAIL : s.olivera@orleans-valde Loire.com

Orléans Val de Loire Technopole, partenaire de Start West, rencontre entre le capital et l'innovation

Vingt six dossiers ont été présentés aux investisseurs les 30 et 31 mai lors de la sixième édition de Start West.

START WEST

Parmi eux des projets issus de l'imagerie 3D, du génie logiciel, de la mécanique, des matériaux et des biotechnologies. Ce sont au total plus de 45 millions d'euros d'opportunités d'investissement offertes aux investisseurs durant deux jours. En l'espace de cinq ans, Start West initié par les acteurs de l'ouest s'est imposé comme l'un des plus importants rendez-vous en France entre porteurs de projets innovants et investisseurs. Pour le Loiret, Ontomantics dirigé par Philippe Bauman a pu présenter son projet aux investisseurs avec l'appui de la technopole et Glycodiag a participé aux sessions de présentation des projets biotech.

La prochaine session aura lieu à Rennes en janvier 2006 conjointement au forum de l'innovation.

- > CONTACT : Isabelle Camus - Tél. : 02 38 69 80 20
- > E. MAIL : isabelle.camus@tech-orleans.fr

Blog, exprimez-vous !

Retrouvez le blog de Michel Ktitareff en direct de la Silicon Valley :
<http://michelktitareff.blogs.com/masiliconvalley>

Une reconnaissance de haut niveau pour le BRGM

Le BRGM vient d'obtenir le label « Institut Carnot » qui le classe parmi les 20 centres de recherche en France reconnus pour la qualité de leurs travaux. Des collaborations entre homologues sont en cours de définition.



AGENDA TECHNOPOLITAIN

- > **Le Village des créateurs d'entreprises**
Septembre 2006, Place du Martroi à Orléans
Contact : Estelle Dufour-Benni • Tél. : 02 38 69 80 93
E-mail : e.dufour@orleans-valde Loire.com
- > **Beyond Beauty Paris - Cosmeeting, Creative, Ingredients, Spa & Institut**
Salon international du 11 au 13 septembre 2006
à Paris Porte de Villepinte
Contact : www.cosmeeting.com
- > **Le Salon de la création et de la reprise d'entreprises**
Le 20 octobre 2006 au Centre de Conférences d'Orléans
Estelle Dufour-Benni • Tél. : 02 38 69 80 93
E-mail : e.dufour@orleans-valde Loire.com
- > **Carrefour des biotechnologies**
Du 25 au 27 octobre 2006 au Palais des Congrès de Paris
Contact : www.eurobio2006.com

Création d'entreprises technopolitaines

NUCLEOSYN : développement et commercialisation de produits issus de la chimie organique avec un axe fort et différenciateur dans la mise au point de composés issus d'une chimie de l'ARN. Partenariat industriel et financier avec Biosolve, société qui fabrique des réactifs et solvants de haute pureté pour la biologie moléculaire. Collaboration étroite avec le CNRS et l'Université d'Orléans.

- > CONTACT : J-Christophe Truffert - Tél. : 06 19 29 89 37
- > E. MAIL : jean-christophe.truffert@wanadoo.fr

FRANCE GÉOTHERMIE ORLÉANS : commercialisation et installation de solutions de chauffage en géothermie.

- > CONTACT : Martine Barateau - Tél. : 06 85 82 74 27
- > E. MAIL : fg.orleans@yahoo.fr

GLYCODIAG : société spécialisée en glyco-analyse, prestataire de services pour des industriels de la pharmacie, agro alimentaire, agronomie et biotech et souhaitant développer à moyen terme des produits de diagnostic et d'analyse des sucres complexes.

Participation au pôle de compétitivité « Sciences de la Beauté et du Bien Etre ». Collaboration avec le laboratoire de Neurobiologie.

- > CONTACT : Ludovic Landemarre - Tél. : 02 38 41 72 85
- > E. MAIL : contact@glycodiag.com



www.tech-orleans.fr
www.blog-orleans-valde Loire.fr

ORLÉANS VAL DE LOIRE TECHNOPOLE
Centre d'Innovation - 16 rue Léonard de Vinci - 45074 Orléans cedex 2 - France
Tél. 33 (0)2 38 69 80 98 - Fax. 33 (0)2 38 69 80 42

A vos côtés pour innover